

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°39 du 24 septembre 2010

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°11

ARRÊTÉ

portant modification des compagnies de gendarmerie départementale de Foix et Pamiers (Ariège).

Du 8 juillet 2010

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant modification des compagnies de gendarmerie départementale de Foix et Pamiers (Ariège).

Du 8 juillet 2010

NOR D E F G 1 0 5 1 8 3 7 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15. et R. 15-22 à R. 15-26 (n.i. BO).

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°39 du 24 septembre 2010, texte 11.

Art. 1er. Les compagnies de gendarmerie départementale de Foix (Ariège) et Pamiers (Ariège) sont modifiées à compter du 1^{er} octobre 2010 dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les officiers, gradés et gendarmes des compagnies de gendarmerie départementale de Foix (Ariège) et Pamiers (Ariège) exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 1^o et 4^o et R. 15-27 du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,*

Philippe MARVILLET.

(1) n.i. BO.

ANNEXE.

COMPAGNIE.	SITUATION ACTUELLE.	SITUATION NOUVELLE.
FOIX	PSIG Foix	PSIG Foix
	BR Foix	BT Ax-les-thermes
	BT Ax-les-thermes	BT Lavelanet
	BT Foix	BT Les Cabannes
	BT La Bastide-de-Sérou	BT Quérigut
	BT Lavelanet	BT Tarascon-sur-Ariège
	BT Les Cabannes	
	BT Quérigut	
	BT Tarascon-sur-Ariège	
	BT Vicdessos	
PAMIERS	PSIG Pamiers	PSIG Pamiers
	BR Pamiers	BR Pamiers
	BT Laroque-d'Olmes	BT La Bastide-de-Sérou
	BT Le Fossat	BT Le Fossat
	BT Le Mas-d'azil	BT Le Mas-d'azil
	BT Lézat-sur-Lèze	BT Lézat-sur-Lèze
	BT Mirepoix	BT Mirepoix
	BT Pamiers	BT Pamiers
	BT Saverdun	BT Saverdun
	BT Varilhes	BT Varilhes